



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 11.07.2019

Numéro de publication: HR01-1004673715

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Benjamin LEBRETON Avocat-Conseil SARL, Pully

Benjamin LEBRETON Avocat-Conseil SARL
Chemin de Cyrano 1

1009 Pully

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE382218268

Siège: Pully

Objectif

la société a pour but la fourniture de prestations juridiques, en Suisse et à l'étranger, par des avocats inscrits dans un registre des avocats suisses ou étrangers et par des conseillers qualifiés; l'exercice de tous mandats notamment juridiques, commerciaux, d'administration, d'intermédiation, de formation, d'achat, de vente, de détention et gestion de tous types de droit et d'actifs mobiliers et immobiliers, de biens matériel et immatériel dans les limites de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE); représentations de clients dans le cadre de procédures administratives et fiscales, d'arbitrage et autres autorisés; conseils en général et en matière fiscale (pour but complet cf. statuts).

Révision:

Renonciation à la révision

Benjamin LEBRETON Avocat-Conseil SARL, à Pully, Chemin de Cyrano 1, 1009 Pully, CHE-382.218.268. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 27 juin 2019. But: la société a pour but la fourniture de prestations juridiques, en Suisse et à l'étranger, par des avocats inscrits dans un registre des avocats suisses ou étrangers et par des conseillers qualifiés; l'exercice de tous mandats notamment juridiques, commerciaux, d'administration, d'intermédiation, de formation, d'achat, de vente, de détention et gestion de tous types de droit et d'actifs mobiliers et immobiliers, de biens matériel et immatériel dans les limites de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE); repré-

sentations de clients dans le cadre de procédures administratives et fiscales, d'arbitrage et autres autorisés; conseils en général et en matière fiscale (pour but complet cf. statuts). Les statuts dérogent à la loi quant aux modalités du transfert des parts sociales: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens selon contrat du 27 juin 2019: certains actifs (CHF 175'336.95) et passifs envers les tiers (CHF 96'104.64) de l'entreprise individuelle non inscrite au registre du commerce Lebreton Benjamin avocat, à Pully, soit un actif net de CHF 79'232.31; en contrepartie, il est remis 20 parts de CHF 1'000, le solde de CHF 59'232.31 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associé-gérant avec signature individuelle: Lebreton Benjamin, de France, à Pully, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 27 juin 2019, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 12153 du 08.07.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud